Thème 1: L'EUROPE , UN THÉATRE MAJEUR DES GUERRES TOTALES 1914- 1945.

Chapitre 4 : La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance.

Pb: Quelles sont les caractéristiques du régime de Vichy ?

I. La mise en place du régime de Vichy.

A. Pétain et De Gaulle: deux attitudes face à la défaite .

A- Pétain et De Gaulle : deux attitudes face à la défaite

Problématique : ***Comment Pétain et de Gaulle incarnent-ils deux attitudes opposées face à la défaite ?***

« À l'appel de M. le président de la République, ***j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France.*** *Sûr de l'affection de notre admirable armée qui lutte, avec […] héroïsme […],* ***contre un ennemi supérieur en nombre et en armes*** *; […] sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander; sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur. En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. […]* ***C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat****. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous […] les moyens de mettre un terme aux hostilités. Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie ».*

Allocution radiodiffusée du maréchal Pétain**, chef du gouvernement, 17 juin 1940**

	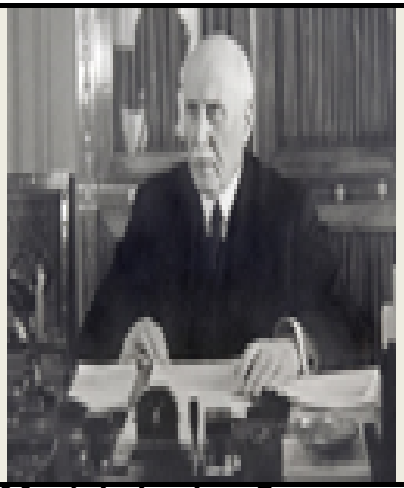	
Auteur et fonction	**PETAIN, Maréchal de France, Chef du gouvernement depuis le 16 juin 1940**	
Date et lieu du discours	**Le 17 juin 1940 en France**	
Moyen de communication	**Discours diffusé par une radio française**	
Les causes de la défaite	**Supériorité numérique et militaire de l'adversaire.**	
Le ton du discours	**pessimiste**	
Solution envisagée	**Capitulation, armistice**	
le rôle que l'auteur du texte entend jouer pour la France.	**Diriger le gouvernement de la France, négocier l'armistice et réorganiser la politique française.**	

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. Certes, […] nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre, aérienne de l'ennemi. ***Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer****. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui. […] [Mais]* ***la défaite est-elle définitive ? Non !*** *[…] La France n'est pas seule ! […] Elle a un vaste empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser […] l'immense industrie des États-Unis. […] Cette guerre est une guerre mondiale. […] Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français, […] les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.* ***Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas****. »*

***Discours radiodiffusé du général de Gaulle,* 18 juin 1940**

	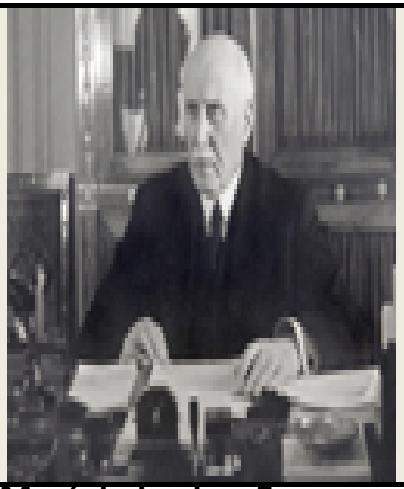	
Auteur et fonction	**PETAIN**, Maréchal de France, Chef du gouvernement depuis le 16 juin 1940	**De GAULLE**, Général, sous secrétaire d'Etat à la guerre révoqué par PETAIN.
Date et lieu du discours	**Le 17 juin 1940 en France**	**Le 18 juin 1940 à Londres**
Moyen de communication	**Discours diffusé par une radio française**	**Discours diffusé par une radio anglaise (B.B.C)**
Les causes de la défaite	**Supériorité numérique et militaire de l'adversaire.**	**La tactique défensive militaire française (fondée sur la ligne Maginot)**
Le ton du discours	**pessimiste**	**optimiste**
Solution envisagée	**Capitulation, armistice**	**Poursuivre le combat**
le rôle que l'auteur du texte entend jouer pour la France.	**Diriger le gouvernement de la France, négocier l'armistice et réorganiser la politique française.**	**Organiser la résistance à partir de Londres et devenir le chef de la « France libre » auprès des Alliés.**

L'appel de Pétain sera le plus suivi en 1940 :

- sa popularité héritée de la 1ère guerre mondiale : le « héros de Verdun »
- sa légitimité de chef d'Etat
- son discours est radiodiffusé sur les ondes françaises.

La Petite Gironde

ÉDITION DU MATIN
Bordeaux, racine de la France

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
77e ANNÉE — 30 ÉDITIONS PAR JOUR — Le N° 50 cent.
8, rue de Cheverus, BORDEAUX

DIMANCHE 23 JUIN 1940

Le maréchal PÉTAIN ne quittera pas le sol de la Patrie

(Lire en bas de page)

L'ARMISTICE EST SIGNÉ

DEPUIS SAMEDI, 18 h. 50,

entre la France et l'Allemagne

LES HOSTILITÉS CESSERONT SIX HEURES APRÈS QUE LE GOUVERNEMENT ITALIEN AURA FAIT CONNAITRE AU GOUVERNEMENT ALLEMAND QU'UN ARMISTICE EST INTERVENU ÉGALEMENT ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE

Bordeaux, 22 juin. — L'Armistice entre la France et l'Allemagne a été signé le 22 juin, à 18 h. 50, en forêt de Compiègne.

La France était représentée par le général Huntziger et le Reich par le général Keitel.

Toutefois, les hostilités n'ont pas encore pris fin; elles cesseront six heures après que le gouvernement italien aura fait connaître au gouvernement allemand qu'un armistice est intervenu également entre la France et l'Italie. Les conditions de l'armistice franco-allemand ne seront rendues publiques qu'ultérieurement.

LE TEXTE DU PREAMBULE des conditions de l'armistice

ÉCHOS DU MONDE

ecpad

L'appel de Pétain sera le plus suivi en 1940 :

- sa popularité héritée de la 1ère guerre mondiale : le « héros de Verdun »
- sa légitimité de chef d'Etat
- son discours est radiodiffusé sur les ondes françaises.

Pétain signe l'armistice le 22 juin 1940 dans la forêt de Compiègne, à Rethondes dans le wagon utilisé pour la signature de l'armistice le 11 novembre 1918.

B. Les conséquences de la signature de l'armistice le 22 juin 40.

1) La France issue de la défaite.

Faire la description de cette France issue de la défaite.

Les principales clauses de l'armistice sont militaires, politiques et financières .

Principales clauses de l'armistice

- Plus de **1,5 million** de prisonniers de guerre français restent en Allemagne.
- Territoire français divisé : perte de l'Alsace-Lorraine, zone occupée (**3/5 du territoire**) et zone non occupée, séparées par la ligne de démarcation.
- Frais d'entretien de l'armée d'occupation (**400 millions de francs par jour**).
- Armée française démobilisée, désarmée.
- Livraison aux nazis des réfugiés politiques allemands ou autrichiens présents en France.

Signature de l'armistice dans le wagon de Rethondes, où fut signé l'armistice de 1918.

Soldats allemands au poste frontière de la ligne de démarcation séparant les deux zones, dites occupée et libre. Mémorial de la Shoah

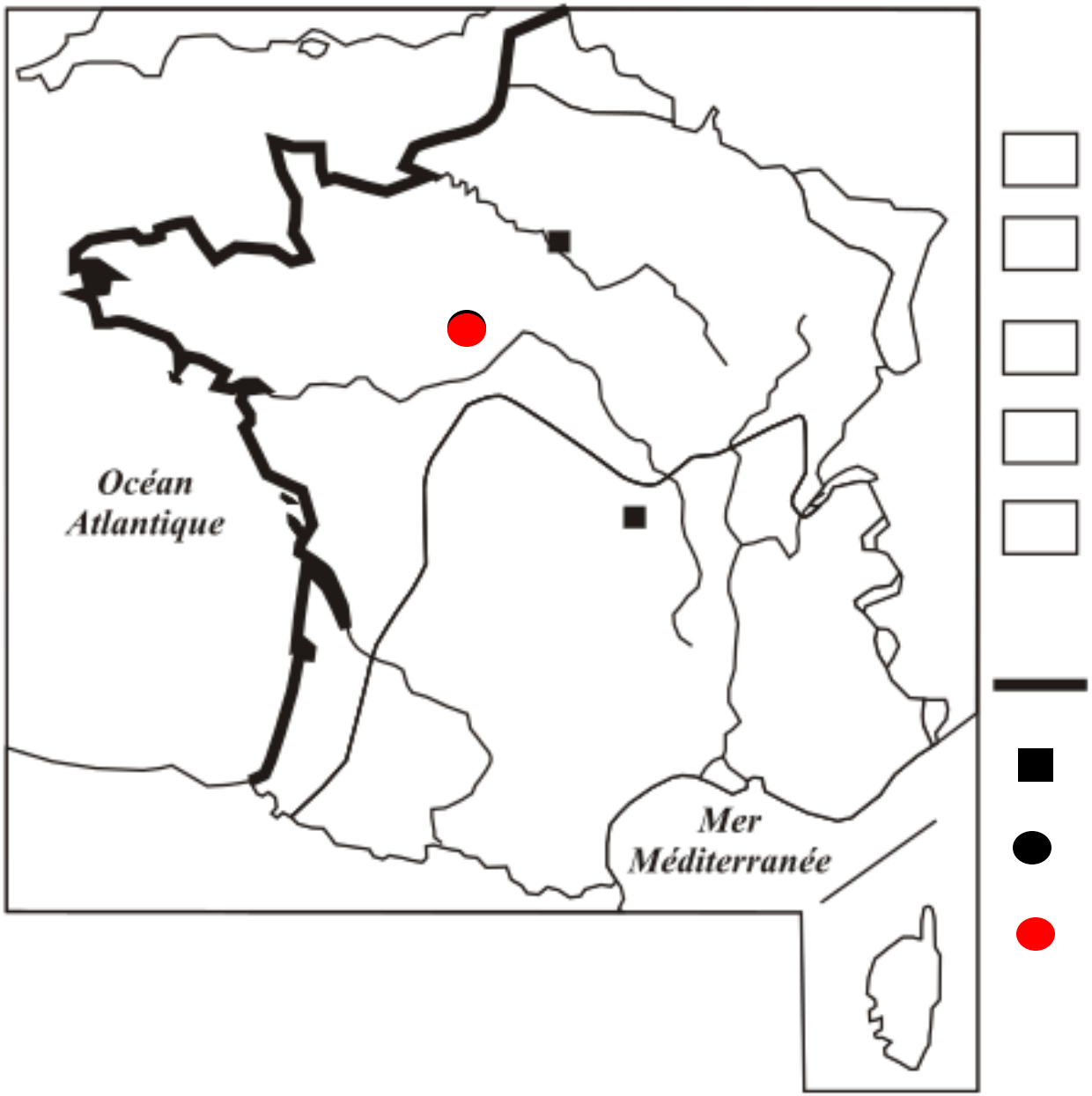
Océan
Atlantique
Mer
Méditerranée

La France après l'armistice (1940)

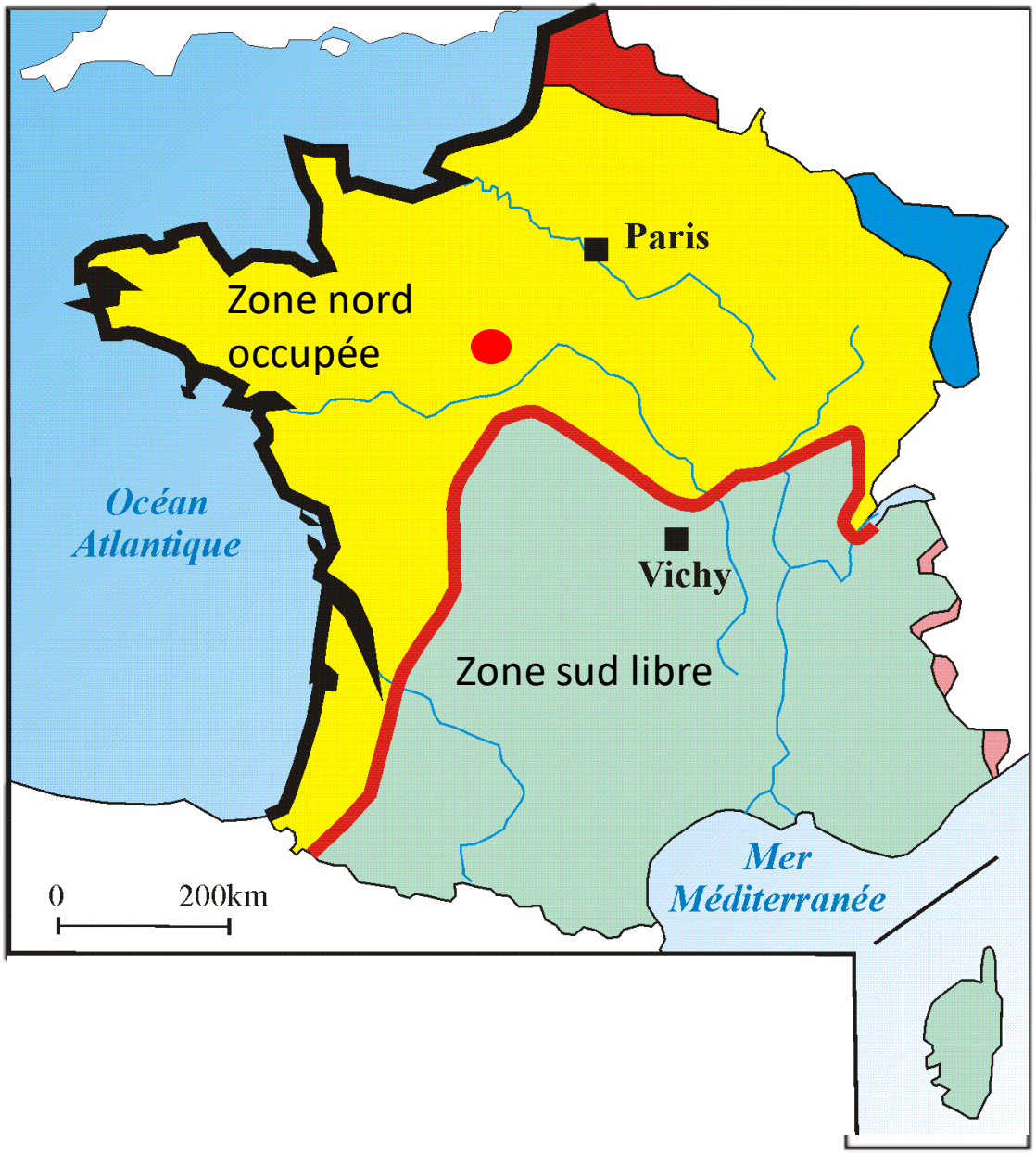

1) La France issue de la défaite

- Zone annexée par l'Allemagne
- Zone rattachée au commandement allemand
- Zone occupée par l'Allemagne
- Zone occupée par l' Italie
- Zone libre dépendant de Vichy
- Ligne de démarcation
- Le mur de l'Atlantique
- Capitale occupée
- Capitale du « régime de Vichy » = L'État Français

2) La situation politique évolue.

LE PETIT DAUPHINOIS
LE GRAND QUOTIDIEN DES ALPES FRANÇAISES
JOSEPH-BESSON 1890-DIRECTEUR-1919
JEUDI 11 JUILLET 1940
6e ANNÉE — N° 193 — CINQUANTE CENTIMES

Pour que renaisse une France forte

569 voix contre 80 sur 649 votants

C'est à cette imposante majorité que l'Assemblée nationale, réunie à Vichy, a accordé TOUS POUVOIRS AU MARÉCHAL PÉTAIN POUR REVISER LA CONSTITUTION

Le maréchal PÉTAIN — N. D. O. 11.683).

Le texte de la résolution adoptée

L'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer, par un ou plusieurs actes, la nouvelle Constitution de l'Etat français.

Cette nouvelle Constitution devra garantir les droits du Travail, de la Famille et de la Patrie.

Elle sera ratifiée par la Nation et appliquée par les Assemblées qu'elle aura créées. C'est donc à la nouvelle Constitution qu'il appartiendra de fixer elle-même les modes de ratification par la Nation.

Cette nouvelle Constitution, qui devra garantir les droits de la Famille, du Travail et de la Patrie, sera soumise ultérieurement à la ratification de la Nation

-(D'un de nos envoyés spéciaux, Léopold BLOND)-

Vichy, 10 juillet. — La Constitution de 1875 a virtuellement vécu.

Par 569 voix contre 80 sur 649 votants et 15 abstentions, l'Assemblée Nationale a voté, cet après-midi, le projet de résolution par lequel elle délègue au gouvernement, le soin de promulguer une nouvelle Constitution de l'Etat français.

Ce texte est ainsi conçu :

« L'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes la nouvelle Constitution de l'Etat français.

« Cette Constitution devra garantir les droits du Travail, de la Famille, et de la Patrie. Elle sera ratifiée par la Nation et appliquée par les Assemblées qu'elle aura créées. »

Ce matin, au cours d'une réunion préliminaire et privée, qui réunissait un grand nombre de membres des deux Assemblées, M. Pierre Laval avait donné un certain nombre d'indications sur les grandes lignes de la nouvelle Constitution. Il avait précisé, d'autre part, que les Chambres actuelles subsisteraient jusqu'à ce que soient créées les Assemblées prévues par la nouvelle Constitution.

Les Chambres actuelles n'auront, toutefois, qu'une activité réduite. Le gouvernement se réservant le droit de consulter, quand il le jugera nécessaire, les commissions parlementaires permanentes.

Cette réunion fut aussi marquée par des interventions de MM. Bergery et P.-E. Flandin. Celui-ci déclara finalement qu'après avoir longuement réfléchi, il se rallierait au projet du gouvernement. Et son vœux fut très vif. Des députés qui avaient assisté à la réunion nous déclarèrent ainsi que tous les assistants se levèrent pour applaudir son vœux enthousiaste.

LA SÉANCE

L'ouverture de la séance de l'Assemblée, dans la salle du Théâtre, devait avoir lieu à 15 heures, dans un grand silence.

M. Jeanneney, président du Sénat, occupe le fauteuil. Pierrefeu, Macquet, et plusieurs ministres représentent le gouvernement.

Sénateurs et députés sont mêlés, sans distinction de nuances politiques. On remarque, en effet, à côté des ministres démissionnaires : MM. Du Courtioux, Albert Sarraut, Fernand Bouisson, Frédéric Dupont, nombre d'anciens ministres.

M. Jeanneney donne d'abord lecture des révolutions votées par la Chambre des députés et par le Sénat.

Ceux du « Massilia »

Un incident éclate aussitôt.

Le président de l'Assemblée nationale fait, en effet, connaître qu'un certain nombre de parlementaires qui se sont embarqués à Bordeaux, à bord du paquebot « Massilia », un télégramme de protestation. Ces parlementaires se plaignent d'avoir été mis dans l'impossibilité de revenir à temps à Vichy pour collaborer au redressement du pays.

M. Herriot, au milieu des protestations, affirme que ces malheureux sont partis sur les instances du gouvernement, qu'il leur a lui-même transmises.

— Ils se sont embarqués sur un navire de l'époque du « Massilia », dit-il, c'est que ce navire avait été affrété pour eux par le gouvernement. Toutes mes sympathies vont à ces malheureux.

Nouveau débat pour le remplacement de la commission qui va être appelée à examiner ce projet.

— Pas de commission du tout ! crie Marcel Cayrel, député de Corrèze.

— Pas de commission du tout ! crie Marcel Cayrel, député de Corrèze.

— Dans les circonstances où nous vivons, dit M. Cayrel, nous ne devons pas nous embarrasser d'un formalisme inutile. La commission de la Chambre a d'ailleurs déclaré qu'elle ne prendrait pas connaissance de ce projet.

Sur la proposition de M. Pierre Laval, il est finalement décidé que le projet sera examiné par une commission spéciale composée des membres de la commission du Suffrage universel de la Chambre et de la commission de Législation civile du Sénat.

Et la séance est suspendue à 14 heures 30.

M. Boivin-Champeaux conclut à l'adoption du projet

A la reprise, à 17 h. 30, M. Boivin-Champeaux, d'une voix claire et qui porte bien, donne lecture de son rapport.

Le rapporteur de la Section conclut à l'adoption du projet.

Il dit notamment savoir gré au gouvernement d'avoir modifié son texte et décidé que la Constitution nouvelle sera ratifiée par la Nation. Cette ratification devra précéder son fonctionnement effectif.

Il rappelle que M. Pierre Laval a promis que des votes semblables seraient émis par les deux Chambres actuelles lorsque Paris en fonctions pour les nouvelles.

— Le Parlementarisme tel que nous l'avons connu, dit-il, ne peut plus fonctionner. Mais les parlementaires demeurent au service de la Nation.

L'Assemblée applaudit vivement.

MM. Jacquier et Budin veulent prendre la parole. Mais la séance est proposée.

Après une note, M. Fernand Bouisson demande que les noms des abstentionnistes soient publiés au Journal Officiel.

M. Jeanneney fait observer que le bureau ne connaît pas la liste nominative des présents.

Un pouvoir aux bulletins de vote, soupire M. Fernand Bouisson, nous avons dû craindre.

M. Jeanneney promet finalement de faire publier au Journal Officiel les noms des abstentionnistes qui en feront la demande.

Sages paroles de M. Cayrel ; néanmoins, la séance est suspendue

M. Pierre Laval dépose alors le projet de résolution dont nous avons donné plus haut le texte.

LE VOTE

Les urnes circulent. En raison de l'importance du vote, M. Jeanneney fait décider un pointage.

Après une longue suspension, l'Assemblée Nationale reprend sa séance. Il est 19 heures quand M. Jeanneney proclame le résultat.

Par 569 voix contre 80, sur 649 votants, le projet de résolution est adopté.

M. Pierre Laval se lève alors.

— Au nom du maréchal Pétain, dit-il, la séance est close. Dix-neuf heures.

M. Philippe Serre, crie :

— Vive la République quand même !

Mais de nombreuses voix lui répondent :

— Vive le maréchal Pétain !

La salle du théâtre du Grand Casino se vide lentement. Sénateurs et députés s'en vont, et beaucoup se demandent s'ils se retrouveront quelque jour, réunis à nouveau. — Léopold BLOND.

Une lettre en date du 7 juillet du maréchal Pétain à M. Pierre Laval

Vichy, 10 juillet — Le 7 juillet, le maréchal Pétain, président du Conseil, a adressé la lettre suivante à M. Pierre Laval :

« Monsieur le Président,

Le projet d'acte constitutionnel viendra en discussion le mardi 9 ou le mercredi 10 juillet devant les Assemblées. Comme il n'est difficile de participer aux séances, je vous prie de m'y représenter. Le vote du projet me paraît nécessaire pour assurer le salut de notre Pays.

Veuillez agréer, M. le Président, l'assurance de mes sentiments les cordiaux. »

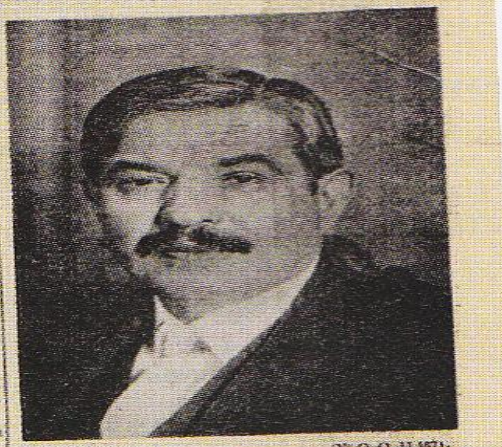

M. Pierre LAVAL — (N° O. O. 11.687).

A l'Est de Malte

UNE ESCADRE ANGLAISE LIVRE COMBAT A DES UNITÉS ITALIENNES

Londres annonce qu'un cuirassé ennemi a été atteint

Londres, 10 juillet. — L'Amirauté britannique publie le communiqué suivant :

Au cours d'opérations en Méditerranée centrale, à l'Est de l'île de Malte, le commandant en chef a annoncé, hier, qu'il avait pris contact avec une escadre ennemie se composant de deux cuirassés, un certain nombre de croiseurs et de contre-torpilleurs armés de canons de 6 et 8 pouces.

Nos forces ayant établi le contact avec l'ennemi, celui-ci s'est retiré presque aussitôt derrière un rideau de fumée, mais avant qu'il ait disparu, un cuirassé italien a été atteint.

Au moment où ce rapport a été établi, les Britanniques

Le problème danubien

La discussion sur

Un régime qui n'était plus qu'un parti

6 10 juillet 1940, la République renversée

2) La situation politique évolue

Pétain le 10 juillet 1940 obtient les pleins pouvoirs du Parlement.
C'est la fin de la démocratie, de la III République et le début du régime de Vichy (l'État Français)

C. Le régime de Vichy; négateur des valeurs républicaines.

1) La « Révolution Nationale ».

NATIO

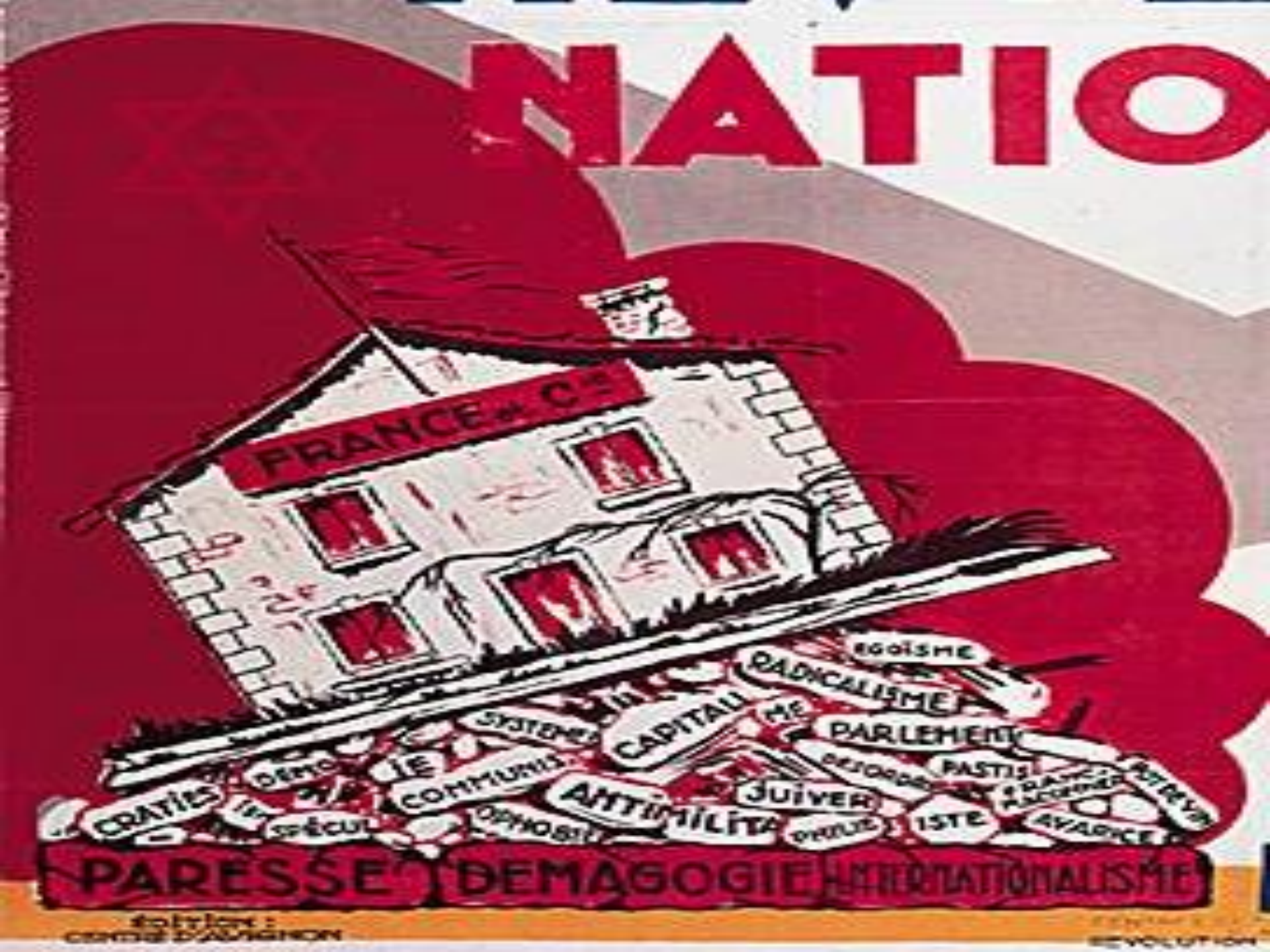

édition :
COMITÉ D'ARGENSON

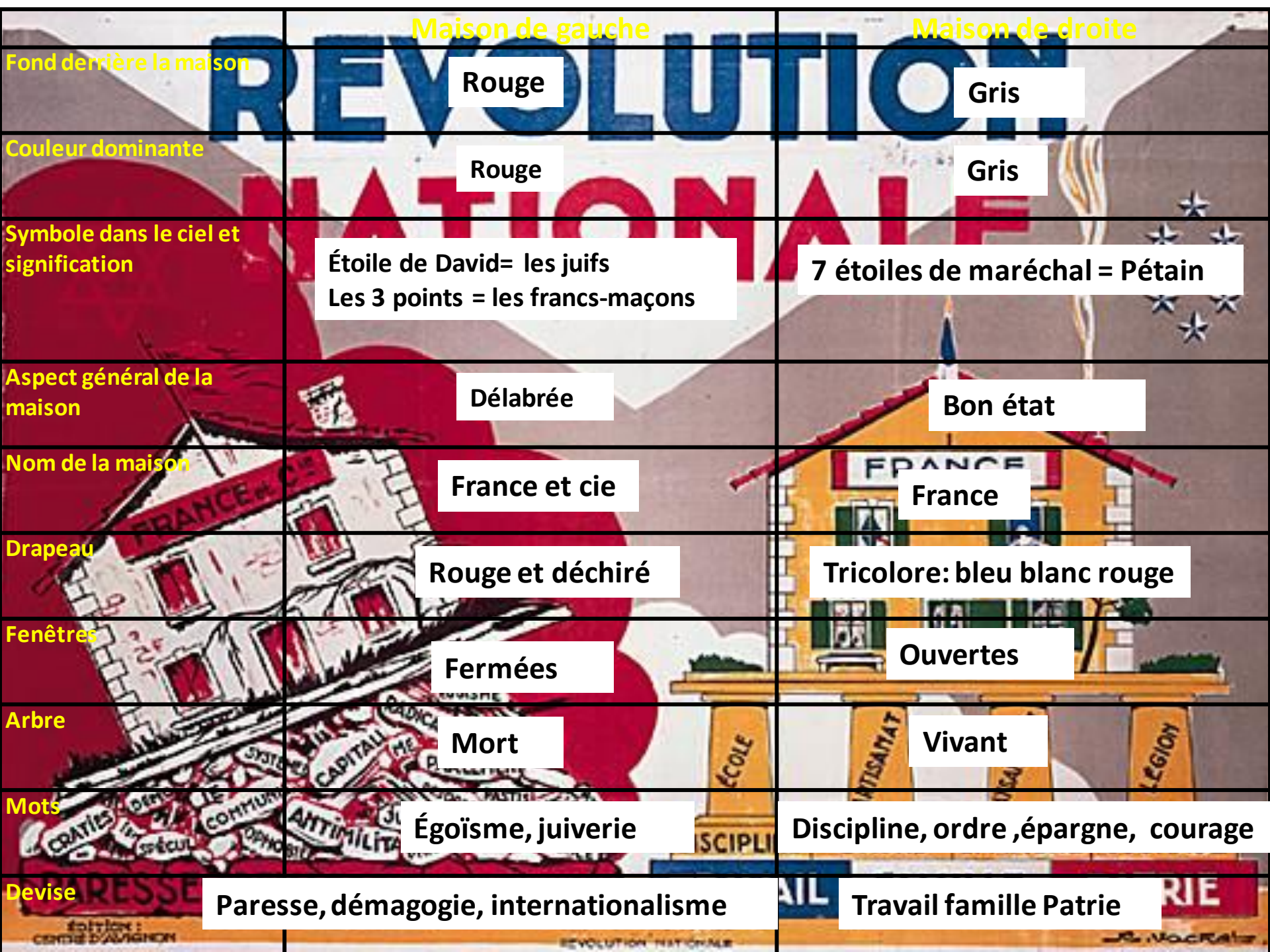

	Maison de gauche	Maison de droite
Fond derrière la maison	Rouge	Gris
Couleur dominante	Rouge	Gris
Symbole dans le ciel et signification	Étoile de David= les juifs Les 3 points = les francs-maçons	7 étoiles de maréchal = Pétain
Aspect général de la maison	Délabrée	Bon état
Nom de la maison	France et cie	France
Drapeau	Rouge et déchiré	Tricolore: bleu blanc rouge
Fenêtres	Fermées	Ouvertes
Arbre	Mort	Vivant
Mots	Égoïsme, juiverie	Discipline, ordre ,épargne, courage
Devise	Paresse, démagogie, internationalisme	Travail famille Patrie

Mémorial de Caen

▶ Quel régime la « maison de gauche » symbolise-t-elle ?
▶ Quelles sont les critiques faites à l'encontre de ce régime ?

Deux communautés dénoncées :

Etoile de David = symbole du judaïsme.

3 points en triangle = symbole de la franc-maçonnerie

Une maison « France » aux fondations… :

Absence de fondations, gravas dissimulés sous la maison = symbole de fondements non solides

…..

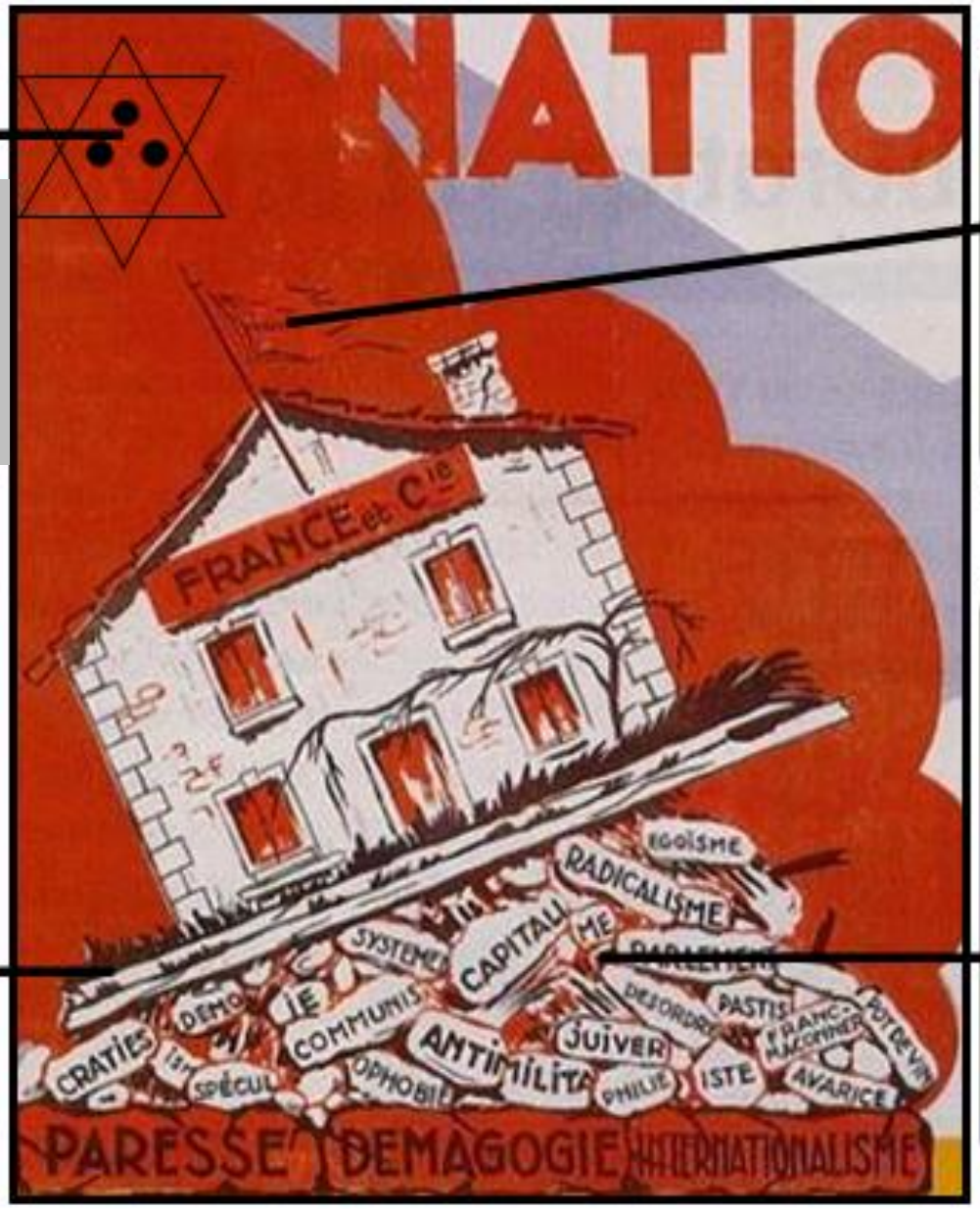

Un parti politique critiqué :

…

…

…

Drapeau rouge = symbole de la révolution, du communisme

…

…

…

Un régime politique, des valeurs et une

Devise républicaine a été remplacée par <u>Paresse</u> et <u>Démagogie</u> = allusion au front populaire et aux congés payés et <u>Internationalisme</u> = la supposée influence de l'URSS sur la politique sociale

Un mouvement nationaliste :

Drapeau et trois couleurs = symbole de l'identité française et du patriotisme

.....
.....
.....

Un nouveau régime mené par

7 étoiles de maréchal de France = Rôle de l'armée, charisme de Pétain, héros de la 1ère G.M.

Un culte de la personnalité – un culte du chef sera mis en place

Une nouvelle devise fondée sur :

TRAVAIL – FAMILLE - PATRIE

Un régime qui s'appuie sur :

- ***ECOLE - DISCIPLINE*** ..
- ***ORDRE - ARTISANAT*** ..
- ***EPARGNE - PAYSANNERIE*** ..
- ***COURAGE - LEGION*** ..

Les nouvelles valeurs du régime de Vichy

On mesure le discours antirépublicain, antisémite et anticommuniste du régime

FÊTE DES MÈRES

25 MAI 1941

Ta maman a tout fait pour toi...

LE MARECHAL

te demande de l'en remercier gentiment

INVENTE LA SURPRISE LA PLUS BELLE QUE TU POURRAS, CELLE QUI LUI FERA LE PLUS GRAND PLAISIR

OFFRE-LUI DES FLEURS que tu auras cueillies
OU UN OBJET fabriqué exprès pour elle.....
FAIS-LUI UN DESSIN aussi beau que tu pourras ..
FAIS UN EFFORT EN CLASSE pour rapporter de bonnes notes
NE TE DISPUTE PAS avec les frères et sœurs .....
VA FAIRE LES COMMISSIONS sans qu'on te le demande
AIDE AU MÉNAGE en souriant.....
APPRENDS UNE JOLIE RÉCITATION .....

TRAVAIL — FAMILLE — PATRIE

Selon l'affiche « la Révolution Nationale », la III République est responsable de la défaite et du déclin de la France. L'État français avec le maréchal Pétain va restaurer l'ordre et rétablir la grandeur de la France avec une nouvelle devise.

https://www.youtube.com/watch?v=LmsdHnQ7RD8

1 Monte du sol natal,
Et la France enivrée
Te salue, Maréchal !
Tous tes enfants qui t'aiment
Et vénèrent tes ans,
A ton appel suprême
Ont répondu : Présent.

2 Tu as lutté sans cesse
Pour le salut commun ;
On parle avec tendresse
Du héros de Verdun..
En nous donnant ta vie,
Ton génie et ta foi,
Tu sauves la patrie
Une seconde fois.

REFRAIN
Maréchal, nous voilà !
Devant toi, le sauveur de la France,
Nous jurons, nous tes gars,
De servir et de suivre tes pas,
Maréchal, nous voilà !
Tu nous a redonné l'espérance,
La Patrie renaîtra Maréchal, Maréchal,
Nous voilà !
REFRAIN

3 Quand ta voix nous répète,
Afin de nous unir :
"Français, levons la tête,
Regardons l'avenir ! "
Nous brandissant la toile
Du drapeau immortel,
Dans l'or de tes étoiles,
Nous voyons luire un ciel.

4 La guerre est inhumaine,
Quel triste épouvantail !
N'écoutons plus la haine,
Exaltons le travail,
Et gardons confiance
Dans un nouveau destin,
Car Pétain, c'est la France !
La France, c'est Pétain !!

2) La collaboration c'est aider l'occupant

LE FIGARO

Le Gaulois

ARIS

Rond-Point des Champs-Elysées

Lacé par ceux-ci, blâmé par ceux-là, me moquant des sots, bravant les méchants, je me presse de rire de tout... de peur d'être obligé d'en pleurer...

BEAUMARCHAIS.

JEUDI No 304 31 OCTOBRE 1940 * 115e ANNEE

RE

E

ée exacte-
ak, la ba-
yrénaïque.
gèrent ja-
relations
rappelle
ent au fa-
elos. Le
italien de
la Grèce
nglais se
la Crète.

C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française que j'entre dans la voie de la collaboration

déclare à la radio le Maréchal Pétain

" Les ministres ne sont responsables que devant moi. C'est moi seul que l'Histoire jugera" ajoute le chef de l'Etat.

Le Maréchal Pétain devant le micro

L'a

Quels arguments Pétain met-il en avant pour justifier la collaboration ? A souligner en vert.

4 La collaboration

« C'est librement que je me suis rendu à l'invitation du *Führer*. C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. Ainsi, dans un avenir prochain, pourrait être allégé le poids des souffrances de notre pays, amélioré le sort de nos prisonniers, atténuée la charge des frais d'occupation. Ainsi pourrait être assouplie la ligne de démarcation. Cette collaboration doit être sincère. Cette politique est la mienne.

Je vous ai tenu jusqu'ici le langage d'un père. Je vous tiens aujourd'hui le langage du chef. Suivez-moi. Gardez votre confiance en la France éternelle. »

D'après l'*allocution* du maréchal PÉTAIN, le 30 octobre 1940.

Qu'est-ce qui montre sur la photo que la collaboration de la France est effective ? A entourer en rouge.

Poignée de mains entre Hitler et Pétain à Montoire, 24 octobre 1940 (à droite, Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich).

La France après l'armistice (1940)

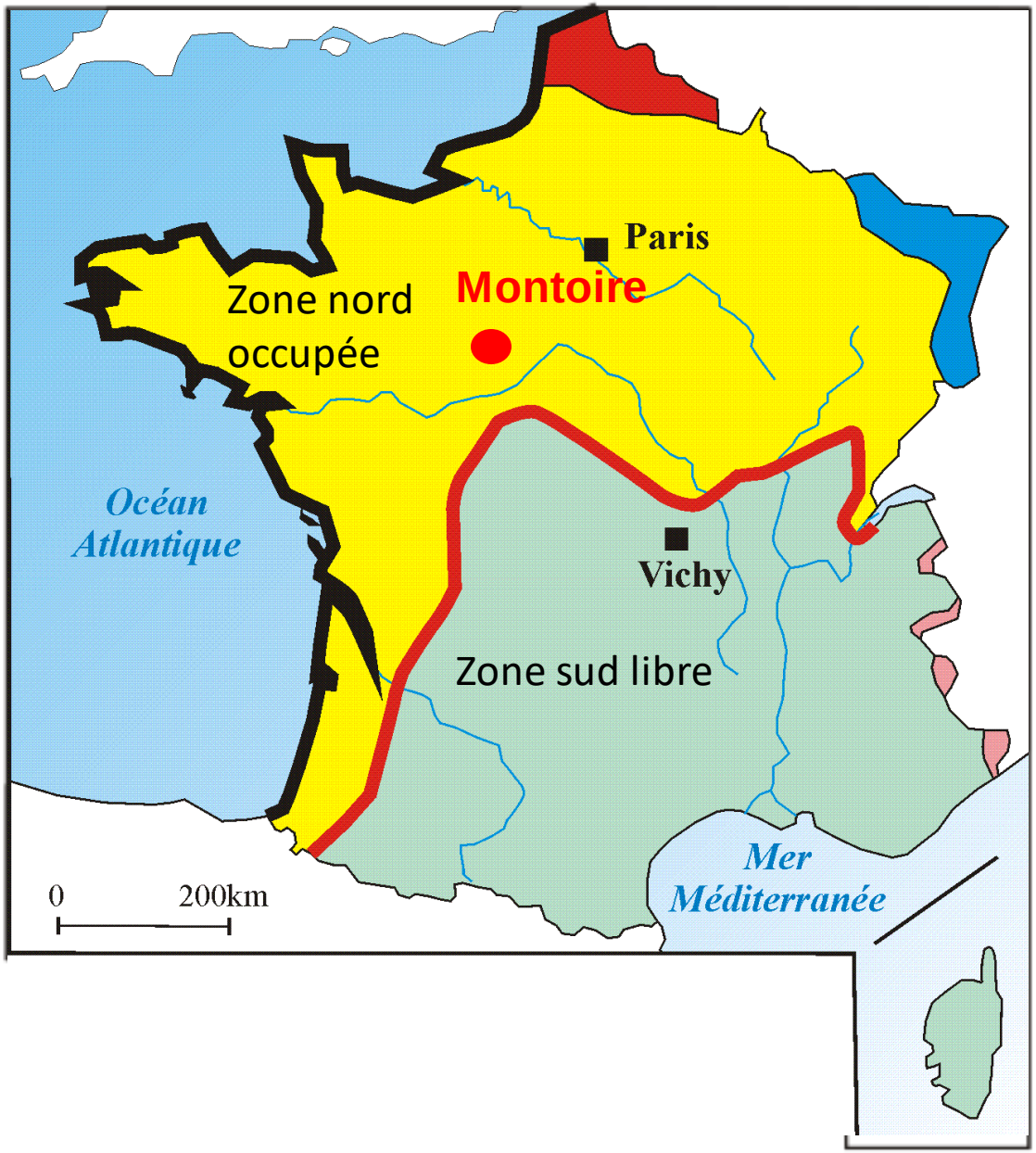

1) La France issue de la défaite

- Zone annexée par l'Allemagne
- Zone rattachée au commandement allemand
- Zone occupée par l'Allemagne
- Zone occupée par l' Italie
- Zone libre dépendant de Vichy
- Ligne de démarcation
- Le mur de l'Atlantique
- Capitale occupée
- Capitale du régime de Vichy
- L'entrevue de Montoire en octobre 1940, ouvre la voie de la collaboration avec la poignée de main entre Hitler et Pétain

La **collaboration** prend différentes formes .

Affiche de propagande vichyste en faveur du STO

Feldkommandantur 545

Militaerverwaltungsgruppe

Alençon, den 14.2 1943

BETRIFFT : **Arbeitsverpflichtung**

Herrn Doucet, Daniel

Sie sind zur Arbeitsaufnahme in Deutschland bestimmt worden.

Zur Erstellung des Arbeitsvertrages haben Sie sich am nebenstehend bezeichneten Ort zur angegebenen Zeit einzufinden.

Sollten Sie zur angegebenen Zeit nicht erscheinen, haben Sie Bestrafung nach der Verordnung des Militaerbefehlshabers in Frankreich vom 31. 1. 1942 (VOBIF S. 338) zu erwarten.

Für den Feldkommandanten :
Im Auftrage
Kriegsverwaltungsrat.

OBJET : **Engagement de travail.**

Vous êtes requis de prendre le travail en Allemagne, et vous devez vous présenter le 19.2.43 à 9 heures à l'Office de Placement Allemand à Argentan Rue de la Poterie pour faire remplir le contrat de travail. Au cas où vous ne viendriez pas à la date fixée, vous vous exposeriez aux poursuites prévues par l'Ordonnance du Militaerbefehlshaber in Frankreich du 31. 1. 1942 (VOBIF S. 338).

Parmi les nombreux documents de l'exposition permanente du Centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane figurait une photo représentant l'industriel Louis Renault aux côtés d'Adolf Hitler et Hermann Göring. Elle était censée illustrer la « collaboration policière et industrielle », selon les panneaux du Centre.

Elle était légendée ainsi : « Louis Renault présente un prototype à Hitler et Göring à Berlin en 1938 [...] Louis Renault fabriqua des chars pour la Wehrmacht ».

La **collaboration** prend différentes formes .

La collaboration économique avec :

- La création de la relève
- La création du service du travail obligatoire: le STO avec obligation d'aller travailler en Allemagne.
- Les entreprises Fr travaillent pour l'Allemagne

6 Une rafle de Juifs à Paris, le 20 août 1941

Un an plus tard, lors de la rafle du Vélodrome d'Hiver, les 16 et 17 juillet 1942, plus de 13 000 juifs sont arrêtés par la police française et livrés aux nazis.

LIFE

La **collaboration** prend différentes formes .

La collaboration économique avec :

- La création de la relève
- La création du service du travail obligatoire: le STO
- L'obligation pour les entreprises françaises de travailler pour l'Allemagne

La collaboration militaire avec:

- La création de la milice, la police politique française qui est chargée d'arrêter les opposants, les juifs et les livre aux allemands. Elle fait des arrestations massives, les rafles comme celle du Vel d'hiv en 42.

- **Comment s'appelle cette loi ? A encadrer en bleu.**

- **1935 : les lois sur la protection du sang allemand dites lois de Nuremberg.** « Les mariages entre Juifs et sujets allemands ou assimilés sont interdits. Les mariages qui seraient célébrés en contravention de cette loi seront déclarés nuls. Les relations sexuelles entre Juifs et sujets de sang allemand ou assimilés, en dehors du mariage, sont interdites. Les Juifs n'ont pas le droit d'employer au service de leur ménage des femmes de sang allemand ou assimilé de moins de 45 ans. Il est interdit aux juifs de hisser les couleurs nationales du Reich. »
- **1938 : mesures économiques contre les Juifs :** « 25 juillet : les installations de médecins juifs doivent cesser le 30 septembre 1938. 12 novembre : une contribution de 1 milliard de Reichsmarks est imposée à l'ensemble des Juifs au profit de l'état allemand. 18 novembre : il est interdit aux Juifs à partir du 1er janvier 1939 de s'occuper de commerce de détail, d'expéditions et d'affaires de transport ou d'exercer le métier d'artisan indépendant ».

Kennort:	Köln - Stadt
Kennummer:	F 00675
Gültig bis	20. März 1944
Name	Baum
Vornamen	Edith Sara
Geburtstag	14. Dezember 1922
Geburtsort	Lechenich Bez. Köln
Beruf	Lehrmädchen
Unveränderliche Kennzeichen	fehlen
Veränderliche Kennzeichen	fehlen
Bemerkungen:	keine

3 RM 3

Gebühr -3- RM

Geb. Buch Nr. 369/39

Rechter Zeigefinger

Linker Zeigefinger

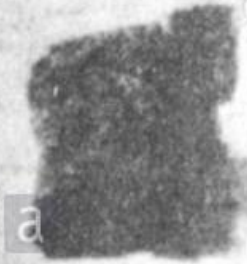

Edith Sara Baum
(Unterschrift des Kennkartoninhabers)

Köln, den 21. März 1939

Der Polizei-Präsident
(Ausstellende Behörde)

Hegelmann
(Unterschrift des ausfertigenden Beamten)

Extrait d'un livre destiné aux enfants d'Elvira Bauer, édition Stürmer, Nuremberg, 1938. « **Maintenant tout ira bien dans cette école parce que les Juifs s'en vont**. »

La **collaboration** prend différentes formes .

La collaboration économique avec :

- La création de la relève
- La création du service du travail obligatoire: le STO
- L'obligation pour les entreprises françaises de travailler pour l'Allemagne

La collaboration militaire avec:

- La création de la milice, la police politique française qui est chargée d'arrêter les opposants, les juifs et les livre aux allemands. Elle fait des arrestations massives, les rafles comme celle du Vel d'hiv en 42.

La collaboration antisémite avec:

- La rédaction du statut des juifs en octobre 40. C'est une loi antisémite qui interdit certaines professions aux juifs et qui permet leur internement. Ces lois ressemblent aux lois de Nuremberg de 1935.

La collaboration prend différentes formes.

- La collaboration débute en Octobre 1940 après l'entrevue de Montoire. La poignée de main entre Pétain et Hitler est le signe de la collaboration.

- La collaboration est économique avec :

- La création de la relève en 1942: c'est une mesure qui consiste à libérer un détenu de guerre prisonnier en Allemagne pour l'envoi de trois travailleurs français.
- La création du service du travail obligatoire: le STO. De jeunes français ont l'obligation d'aller travailler en Allemagne.
- L'obligation pour les entreprises françaises de travailler pour l'Allemagne.

- La collaboration policière et militaire avec:

- La création de la milice par Darnand qui est la police politique française. Elle est chargée d'arrêter les opposants, les juifs puis les livre aux allemands. Elle fait des arrestations massives, les rafles comme celle du Vel d'hiv en 42. Un quartier est bouclé et toutes les cartes d'identité des personnes sont vérifiées. Les juifs arrêtés seront ensuite déportés .

- Organisation d'une structure militaire pour renforcer les troupes allemandes sur le front russe avec la Légion des Volontaires Français de DORIOT

- La collaboration politique avec:

- La rédaction du statut des juifs en octobre 40 est une loi qui interdit certaines professions aux juifs et qui permet leur internement. Ces lois ressemblent aux lois de Nuremberg datant de 1935.

► **Décrivez l'idéologie du régime mis en place à Vichy par le maréchal Pétain et ses rapports avec l'occupant allemand.**

Mise en place d'une politique de collaboration (dès 1940 par le gouvernement dirigé par Pétain et épaulé par son ministre Pierre Laval. Politique conservatrice, nationaliste et anti-communiste)

- Collaboration politique (Statut des Juifs en oct. 1940: mise en place de lois raciales (antisémites) – Rafles des populations juives en France dès 1942 comme celle du Vel' d'Hiv. à Paris du 16 juillet – propagande et contrôle des médias…)

- Collaboration policière et militaire (Création d'une police politique pour arrêter les opposants politiques avec la Milice de DARNAND. Organisation d'une structure militaire pour renforcer les troupes allemandes sur le front russe avec la Légion des Volontaires Français de DORIOT…)

- Collaboration économique (Service du Travail Obligatoire pour tous les Français mis en place pour soutenir l'effort de guerre allemand)

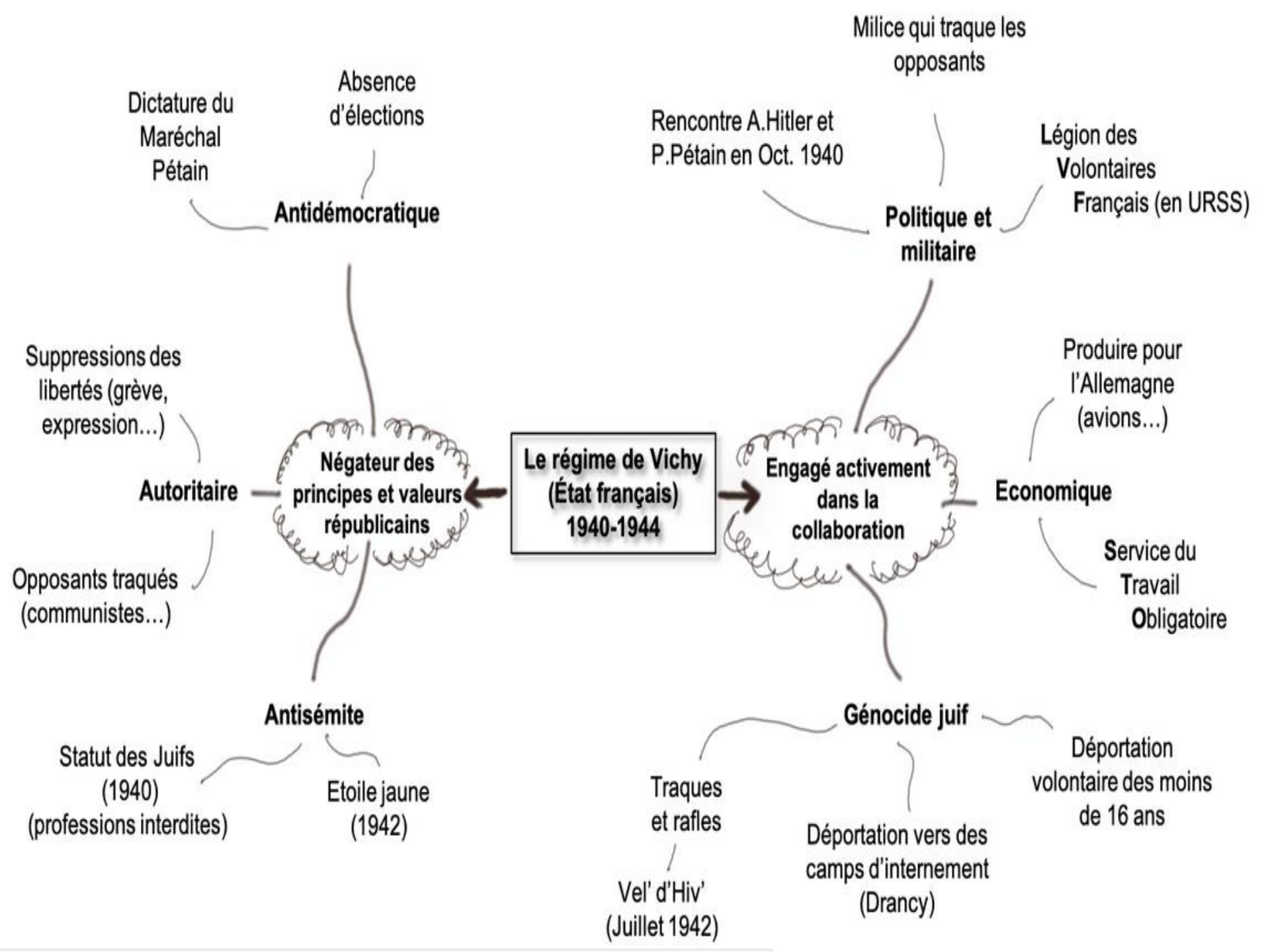
Le régime de Vichy (État français) 1940-1944
Négateur des principes et valeurs républicains
Engagé activement dans la collaboration
Autoritaire
Suppressions des libertés (grève, expression…)
Opposants traqués (communistes…)
Antisémite
Statut des Juifs (1940) (professions interdites)
Etoile jaune (1942)
Antidémocratique
Dictature du Maréchal Pétain
Absence d'élections
Politique et militaire
Rencontre A.Hitler et P.Pétain en Oct. 1940
Milice qui traque les opposants
Légion des Volontaires Français (en URSS)
Economique
Produire pour l'Allemagne (avions…)
Service du Travail Obligatoire
Génocide juif
Traques et rafles
Vel' d'Hiv' (Juillet 1942)
Déportation vers des camps d'internement (Drancy)
Déportation volontaire des moins de 16 ans

II. Les résistances s'opposent à l'occupation nazie.

A. De gaulle organise la résistance.

De Gaulle, face à la défaite, parle à la radio de Londres dès juin 40: sur qui compte -t-il pour poursuivre le combat ?

« L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Il y a, dans l'univers, tous les moyens pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure.

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. »

D'après l'*Appel* du général DE GAULLE, le 18 juin 1940, *Discours et messages*, Plon

Après la déroute de l'armée française de 1940, le général de Gaulle rassemble les combattants qui refusent de rendre les armes. Il constitue **l'armée des Français libres.**

Lorsque le Général de GAULLE inspecte ce détachement à Londres, le 14 juillet 1940, les forces françaises ne sont que 7000 hommes. Cependant, ces soldats représentent une formidable espérance qui ne s'éteint pas en ces jours sombres pour la France (source photographique - Le Figaro)

L'appel du 18 juin 1940 du Général De Gaulle est l'acte de naissance de la France libre. De Gaulle fonde une armée, les forces françaises libres, les **FFL** à partir de volontaires.La France libre adopte comme symbole la croix de Lorraine pour lutter contre la croix gammée.

B. La Résistance intérieure : L'exemple du réseau Manouchian.

1906- 1924- 1944

BOCZOV
JUIF HONGROIS
CHEF DERAILLEUR
20 ATTENTATS
FONTANOT
COMMUNISTE ITALIEN
12 ATTENTATS
MANOUCHIAN
ARMÉNIEN
CHEF DE BANDE
56
ATTENTATS
150 MORTS
RAYMAN
JUIF POLONAIS
13 ATTENTATS
ALFONSO
ESPAGNOL ROUGE
7 ATTENTATS

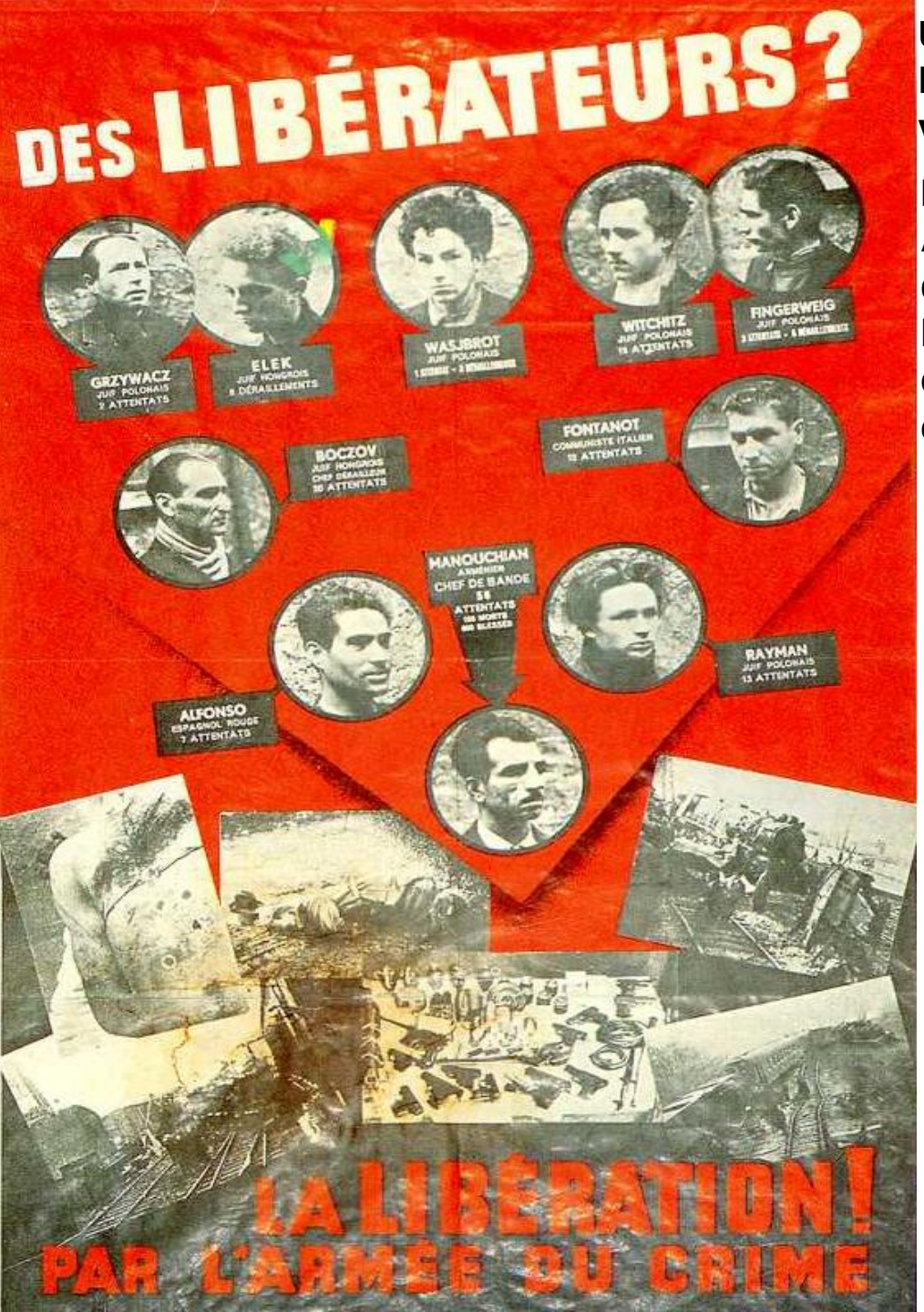

Un réseau (Par exemple celui de Manouchian) est une organisation créée en vue d'un travail militaire précis.

Le chef du réseau Manouchian est né en Arménie. En 1943 il devient le chef militaire du groupe FTP- MOI (Franc Tireur Partisan Main d'Oeuvre Immigrée). En Février 44 il est fusillé au Mont Valérien avec ses camarades pour ses actions de résistance .

DES LIBÉRATEURS?

GRZYWACZ
JUIF POLONAIS
3 ATTENTATS

ELEK
JUIF HONGROIS
5 DÉRAILLEMENTS

WASJBROT
JUIF POLONAIS

WITCHITZ
JUIF POLONAIS
13 ATTENTATS

RNGERWEIG
JUIF POLONAIS

BOCZOV
JUIF HONGROIS
CHEF DÉRAILLEURS
30 ATTENTATS

FONTANOT
COMMUNISTE ITALIEN
12 ATTENTATS

MANOUCHIAN
ARMENIEN
CHEF DE BANDE
56
ATTENTATS

RAYMAN
JUIF POLONAIS
13 ATTENTATS

ALFONSO
ESPAGNOL ROUGE
7 ATTENTATS

LA LIBÉRATION!
PAR L'ARMÉE DU CRIME

Les vingt-trois

Le 21 février 1944, vingt-deux des vingt-trois membres arrêtés des FTP-MOI de la région parisienne sont fusillés au Mont-Valérien. Olga Bancic, seule femme, est transférée en Allemagne : elle est décapitée à Stuttgart le 10 mai 1944, le jour de ses 32 ans.

Joseph Boczov
38 ans, Roumain, ingénieur chimiste

Golda Bancic *dite Olga*
32 ans, Roumaine, ouvrière

Alfonso Célestino
28 ans, Espagnol, ouvrier menuisier

Georges Cloarec
21 ans, Français, ouvrier agricole

Rino Della Negra
21 ans, Français d'origine italienne, ouvrier d'usine

Thomas Elek
19 ans, Hongrois, étudiant

Maurice Fingercwajg
21 ans, Polonais, ouvrier tapissier

Spartaco Fontano
22 ans, Italien, tourneur

Jonas Geduldig *dit Miche Martiniak*
26 ans, Polonais, ouvrier gantier

Emeric Glasz
42 ans, Hongrois, mécanicien

Léon Goldberg
20 ans, Polonais, étudiant

Szlama Grzywacz
35 ans, Polonais, ouvrier cordonnier

Stanislas Kubacki
36 ans, Polonais, ouvrier mouleur

Mardi Lavitian *dit Armenek Manukian*
46 ans, Arménien, serrurier

Cesare Luccarini
22 ans, Italien, ouvrier du bâtiment

Missak Manouchian
38 ans, Arménien, tourneur

Marcel Rayman
21 ans, Polonais, ouvrier tricoteur

Roger Rouxel
18 ans, Français, tourneur

Antonio Salvadori
24 ans, Italien, mineur

Willy Szapiro
34 ans, Polonais, ouvrier fourreur

Amédéo Usseglio
33 ans, Italien, ouvrier maçon

Wolf Wajsbrot
19 ans, Polonais, apprenti-mécanicien

Robert Witchitz
18 ans, Français d'origine polonaise, employé de distillerie

Joseph Boczov

Golda Bancic

Alfonso Célestino

Georges Cloarec

Rino Della Negra

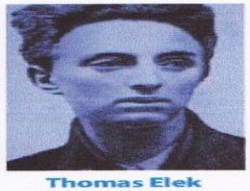
Thomas Elek

Maurice Fingercwajg

Spartaco Fontano

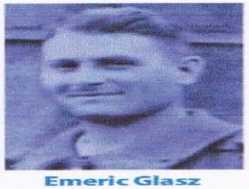
Emeric Glasz

Léon Golberg

Szlama Grzywacz

Mardi Lavitian

Cesare Luccarini

Missak Manouchian

Marcel Rayman

Roger Rouxel

Willy Szapiro

Amédéo Usseglio

Wolf Wajsbrot

Robert Witchitz

lonas Geduldig, Stanislas Kubacki et Antonio Salvadori ne sont pas représentés en portrait ici.

ES

LIBÉRATEURS?

GRZYWACZ
Juif polonais
2 attentats

ELEK
Juif hongrois
8 déraillements

WASJBROT
Juif polonais
1 attentat,
3 déraillements

WITCHITZ
Juif hongrois
15 attentats

FINGERWEIG
Juif polonais
3 attentats,
5 déraillements

BOCZOV
Juif hongrois
chef déraillcur

FONTANOT
communiste italien
12 attentats

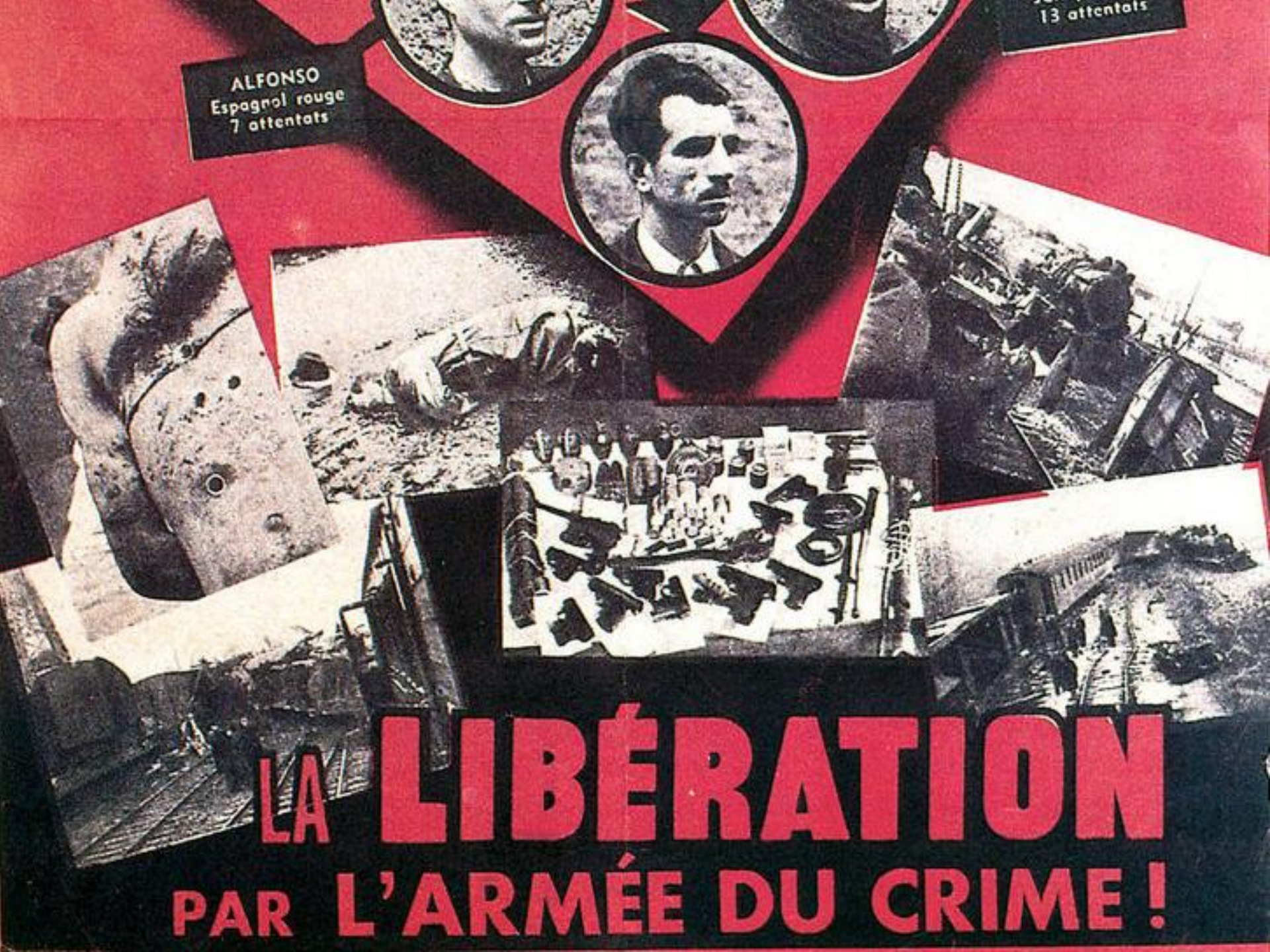
ALFONSO
Espagnol rouge
7 attentats
13 attentats
LA LIBÉRATION
PAR L'ARMÉE DU CRIME !

15

PROPAGANDE PETAIN

« JE TIENS MES PROMESSES »

DE NOUS FAIRE TOUS CREVER DE FAIM. SURTOUT LES JEUNES

A BAS LES TRAITRES DE VICHY

A BAS LA COLLABORATION

VIVE LE GENERAL DE GAULLE

LE SAUVEUR DE LA FRANCE

ET DE NOTRE LIBERTE

FRANCAIS. COMPRENEZ.

RESISTEZ

Voici la preuve

Si des Français pillent, volent, sabotent et tuent...

Ce sont toujours des étrangers qui les commandent.

Ce sont toujours des chômeurs et des criminels professionnels qui exécutent.

Ce sont toujours des juifs qui les inspirent.

C'est

L'ARMÉE DU CRIME

contre la France

Le Banditisme n'est pas l'expression du Patriotisme blessé, c'est le complot étranger contre la vie des Français et contre le sang versé de la France.

C'EST LE COMPLOT DE L'ANTIFRANCE!...

C'EST LE RÊVE MONDIAL DU SADISME JUIF...

ÉTRANGLONS-LE
AVANT QU'IL NOUS ÉTRANGLE
NOUS,
NOS FEMMES
ET NOS ENFANTS !

Dernière lettre de Missak Manouchian.

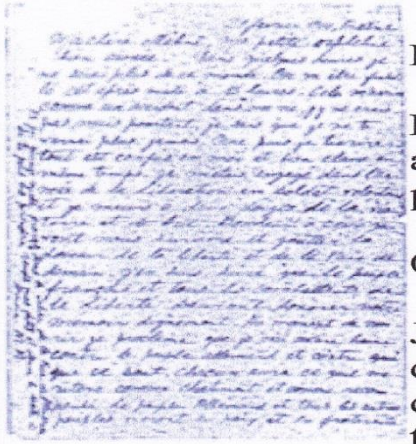

Ma Chère Mélinée, ma petite orpheline bien-aimée,

Dans quelques heures, je ne serai plus de ce monde. Nous allons être fusillés cet après-midi à 15 heures. Cela m'arrive comme un accident dans ma vie, je n'y crois pas mais pourtant je sais que je ne te verrai plus jamais.

Que puis-je t'écrire ? Tout est confus en moi et bien clair en même temps.

Je m'étais engagé dans l'Armée de Libération en soldat volontaire et je meurs à deux doigts de la Victoire et du but. Bonheur à ceux qui vont nous survivre et goûter la douceur de la Liberté et de la Paix de demain. Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement. Au moment de mourir, je proclame que je n'ai aucune haine contre le peuple allemand et contre qui que ce soit, chacun aura ce qu'il méritera comme châtiment et comme récompense. Le peuple allemand et tous les autres peuples vivront en paix et en fraternité après la guerre qui ne durera plus longtemps. Bonheur à tous... J'ai un regret profond de ne t'avoir pas rendue heureuse, j'aurais bien voulu avoir un enfant de toi, comme tu le voulais toujours. Je te prie donc de te marier après la guerre, sans faute, et d'avoir un enfant pour mon bonheur, et pour accomplir ma dernière volonté, marie-toi avec quelqu'un qui puisse te rendre heureuse. Tous mes biens et toutes mes affaires je les lègue à toi à ta sœur et à mes neveux. Après la guerre tu pourras faire valoir ton droit de pension de guerre en tant que ma femme, car je meurs en soldat régulier de l'armée française de la libération.

Avec l'aide des amis qui voudront bien m'honorer, tu feras éditer mes poèmes et mes écrits qui valent d'être lus. Tu apporteras mes souvenirs si possible à mes parents en Arménie. Je mourrai avec mes 23 camarades tout à l'heure avec le courage et la sérénité d'un homme qui a la conscience bien tranquille, car personnellement, je n'ai fait de mal à personne et si je l'ai fait, je l'ai fait sans haine. Aujourd'hui, il y a du soleil. C'est en regardant le soleil et la belle nature que j'ai tant aimée que je dirai adieu à la vie et à vous tous, ma bien chère femme et mes bien chers amis. Je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal ou qui ont voulu me faire du mal sauf à celui qui nous a trahis pour racheter sa peau et ceux qui nous ont vendus. Je t'embrasse bien fort ainsi que ta sœur et tous les amis qui me connaissent de loin ou de près, je vous serre tous sur mon cœur. Adieu. Ton ami, ton camarade, ton mari.

Manouchian Michel.

P.S. J'ai quinze mille francs dans la valise de la rue de Plaisance. Si tu peux les prendre, rends mes dettes et donne le reste à Armène. M. M.

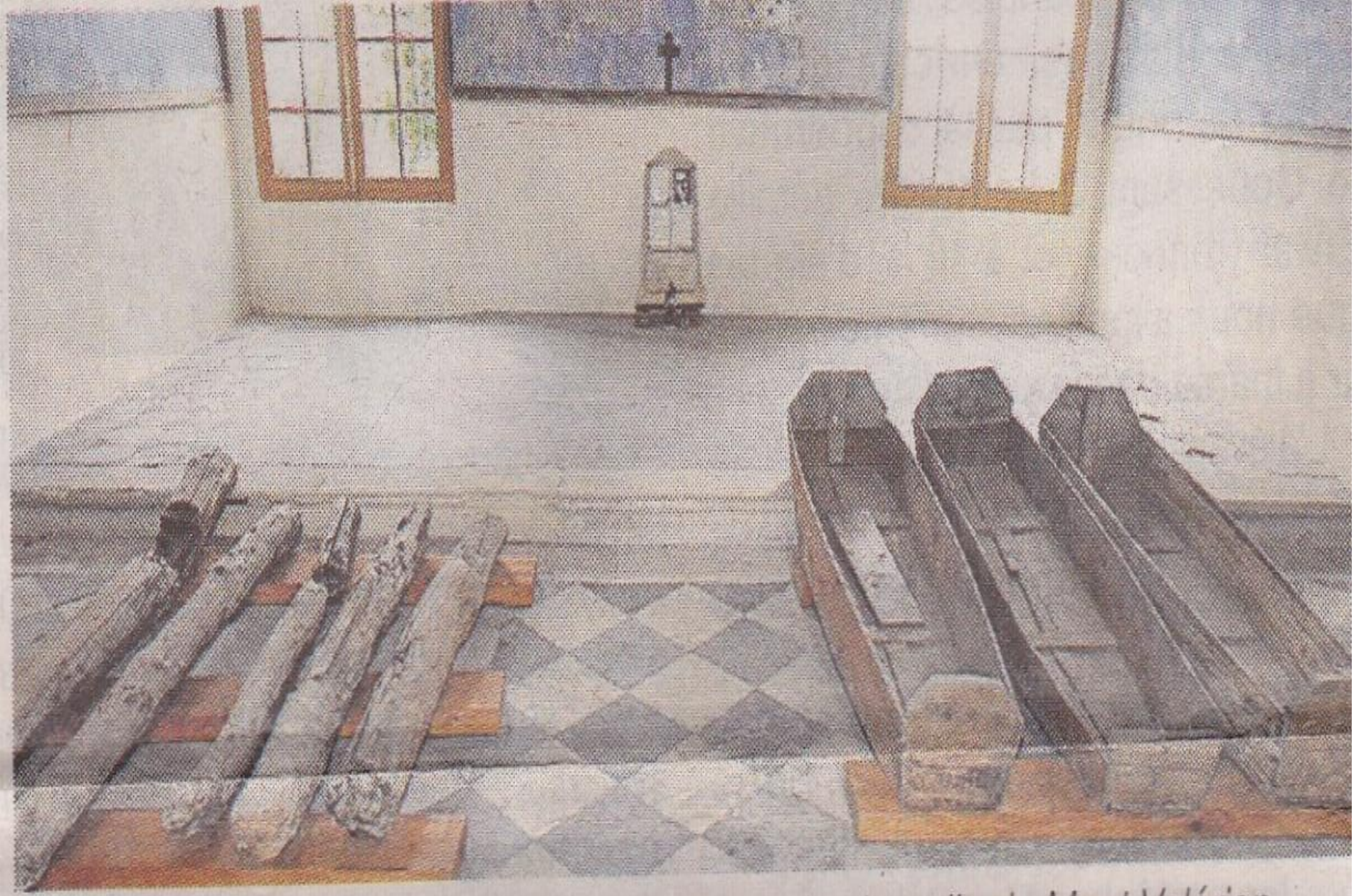

Poteaux d'exécution et cercueils à l'intérieur de la chapelle du Mont-Valérien.

20° Arr!
RUE
DU GROUPE MANOUCHIAN
RÉSISTANTS
MEMBRES DES FRANCS TIREURS ET PARTISANS
MAIN D'OEUVRE IMMIGRÉE
(FTP - MOI)
1940 - 1944

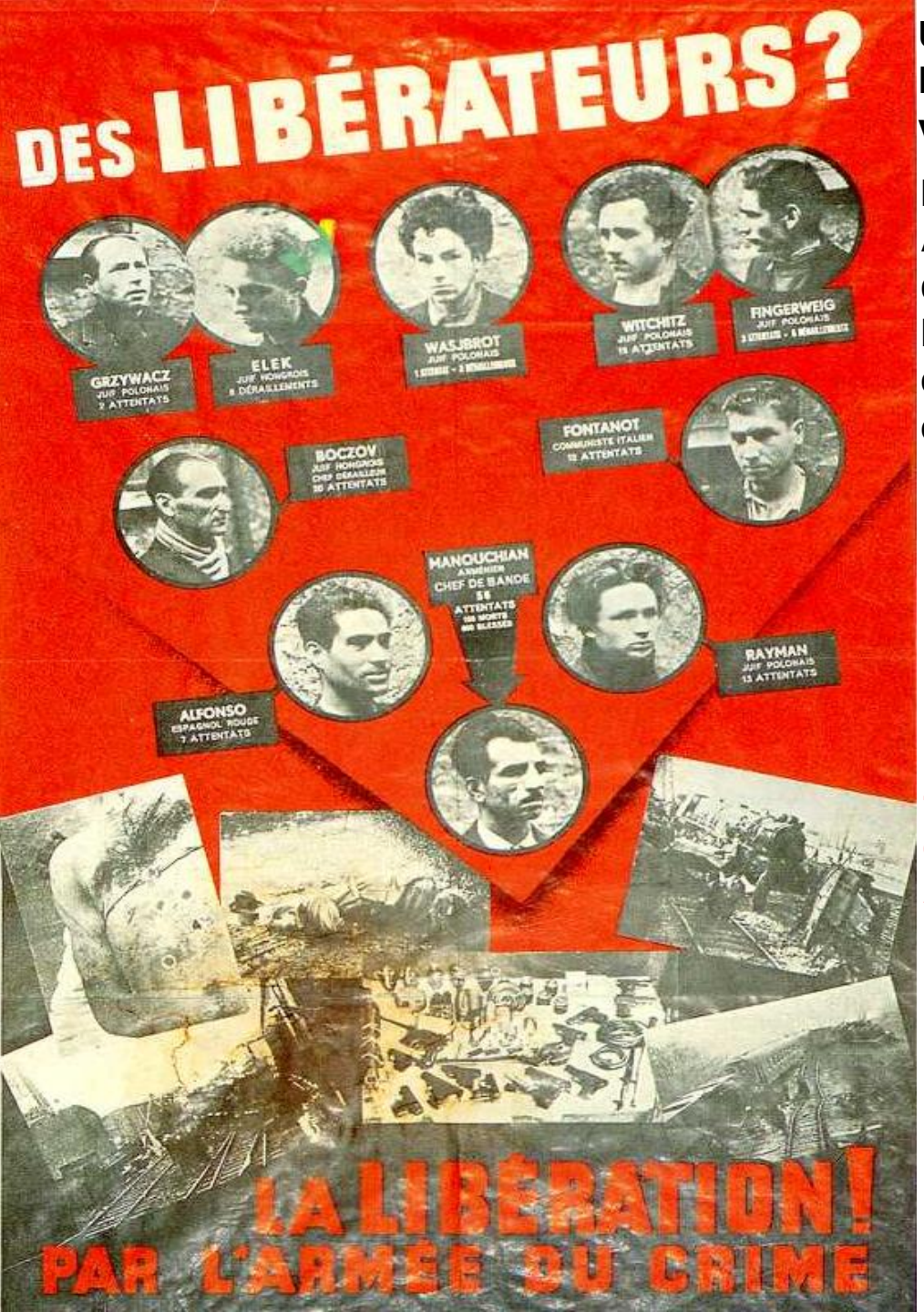

Un réseau (Par exemple celui de Manouchian) est une organisation créée en vue d'un travail militaire précis.

Le chef du réseau Manouchian est né en Arménie. En 1943 il devient le chef militaire du groupe FTP- MOI (Franc Tireur Partisan Main d'Oeuvre Immigrée). En Février 44 il est fusillé au Mont Valérien avec ses camarades pour ses actions de résistance .

Les allemands veulent montrer par les médaillons que les résistants sont des gens peu recommandables aux mines patibulaires; des étrangers, des juifs. Ils sont présentés comme des criminels.

Les actions des résistants: saisie d'armes + attentats contre des allemands + saisie d'informations + déraillement de train + sabotages divers + tracts + évasions de prisonniers

Les résistants faisaient partie de « l'armée de l'ombre » ou « l'armée secrète » . Les Allemands parlent de « l'armée du crime ». Ils veulent dissuader les français d'intégrer la Résistance.

Prison de Montluc

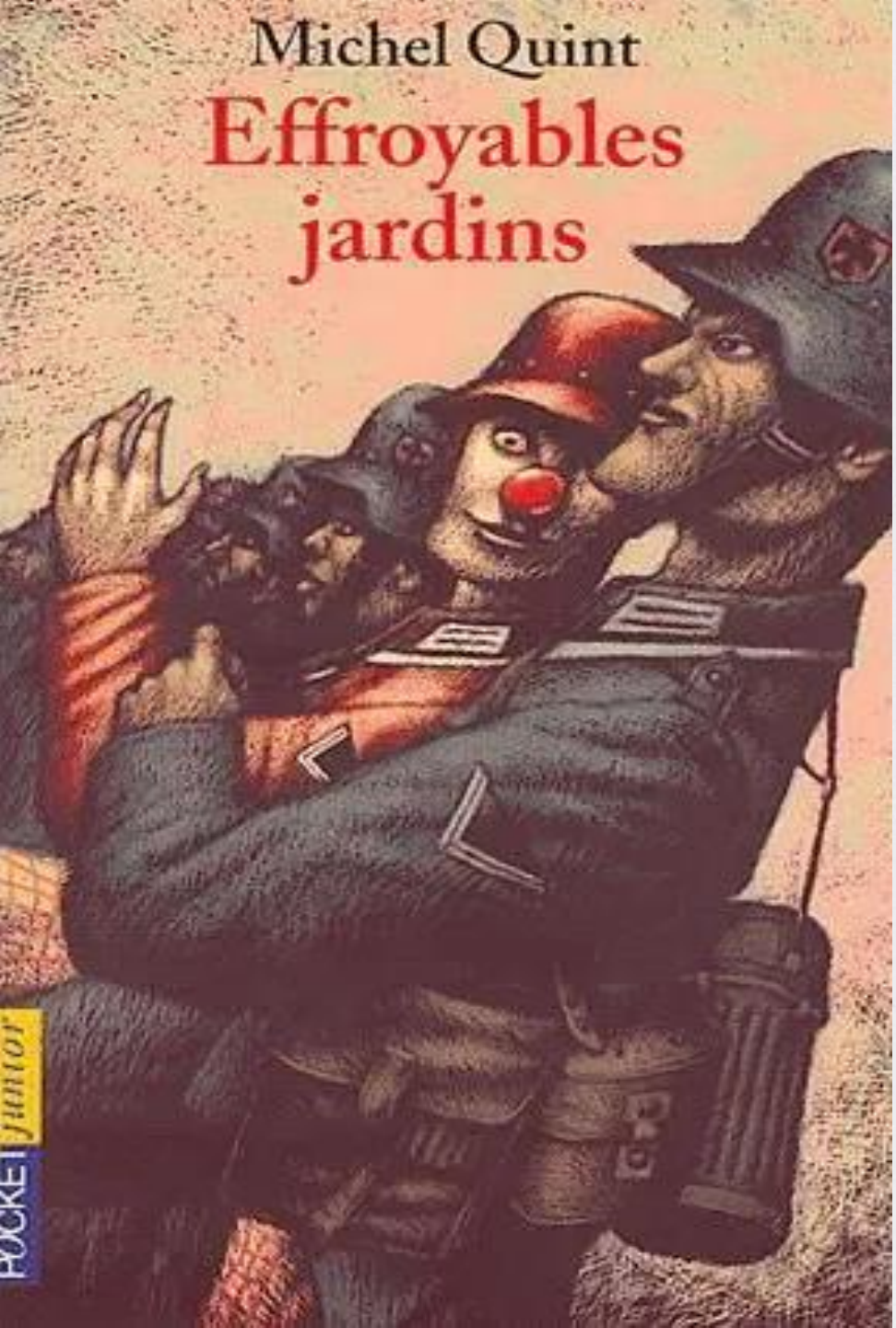

Michel Quint

Effroyables jardins

Le jeune garçon aimerait bien pouvoir se cacher, disparaître, lorsque son père, instituteur respecté, se déguise en clown amateur. Entre honte et mépris, il assiste à ses numéros. Jusqu'au jour où son oncle Gaston lui révèle le sens de cette étrange vocation en lui dévoilant un épisode tragi-comique de la Seconde Guerre mondiale…
Pudeur, humour et tendresse caractérisent ce récit simple et bouleversant que Michel Quint a dédié à son grand-père, ancien combattant à Verdun, et à son père, ancien résistant.

folio
folio-lesite.fr

A 31349 catégorie F4b
ISBN 978-2-07-031349-5
9 782070 313495

Edward Hopper, *Soir bleu* (détail). Whitney Museum of American Art, New York. Photo © Bridgeman Giraudon.

Des résistants qui sont entrés au Panthéon en 2016.

5 Une répression féroce

https://www.youtube.com/watch?v=Y4H9XP2qnjM

https://www.youtube.com/watch?v=HLib4lIbdks

« Les Allemands étaient chez moi
On m'a dit résigne-toi
Mais je n'ai pas pu
Et j'ai repris mon arme.
[...]
J'ai changé cent fois de nom
J'ai perdu femme et enfants
Mais j'ai tant d'amis
Et j'ai la France entière.
Un vieil homme dans un grenier
Pour la nuit nous a cachés
Les Allemands l'ont pris
Il est mort sans surprise.
[...]
Le vent souffle sur les tombes
La liberté reviendra
On nous oubliera
Nous rentrerons dans l'ombre. »

https://www.youtube.com/watch?v=HLib4lIbdks

La Vigerie*, écrites en 1943, à Londres.

* Pseudonymes dans la Résistance : Bernard, Bertrand, Séran, Merlin.

C. La Résistance s'organise et … participe à la libération du pays

4 La mission de Jean Moulin

A. « Je désigne M. Jean Moulin*, préfet, comme mon représentant et comme délégué du Comité National Français, pour la zone non directement occupée de la métropole. Il a pour mission de réaliser dans cette zone l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses collaborateurs. Il me rendra compte directement de l'exécution de sa mission. »

Ordre de mission donné par le général DE GAULLE à Jean Moulin, à Londres, le 24 décembre 1941, *Discours et messages*, Plon.

B. « Toutes les organisations de résistance seront invitées à verser leurs groupes d'action dans les unités de l'Armée secrète en cours de constitution. Il convient en effet d'éviter la prolifération de multiples petites organisations qui risqueraient de se gêner mutuellement, de susciter des rivalités et de créer la confusion. »

D'après le général DE GAULLE, *lettre* du 22 octobre 1942, envoyée de Londres et portant le cachet « TRÈS SECRET », (*id.*).

Papillon des Mouvements unis de résistance.
Libération Sud a rejoint les MUR.

- **Qui est le représentant de De Gaulle en France ? A encadrer en rouge.**
- **Avec quelle mission ? A Souligner en rouge**
- **Pourquoi cette action est-elle nécessaire? A souligner en vert.**
- **Toutes ces petites organisations font partie d'une armée : laquelle ? A encadrer en bleu.**

4 La mission de Jean Moulin

A. « Je désigne M. Jean Moulin*, préfet, comme mon représentant et comme délégué du Comité National Français, pour la zone non directement occupée de la métropole. Il a pour mission de réaliser dans cette zone l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses collaborateurs. Il me rendra compte directement de l'exécution de sa mission. »

Ordre de mission donné par le général DE GAULLE à Jean Moulin, à Londres, le 24 décembre 1941, *Discours et messages*, Plon.

B. « Toutes les organisations de résistance seront invitées à verser leurs groupes d'action dans les unités de l'Armée secrète en cours de constitution. Il convient en effet d'éviter la prolifération de multiples petites organisations qui risqueraient de se gêner mutuellement, de susciter des rivalités et de créer la confusion. »

D'après le général DE GAULLE, *lettre* du 22 octobre 1942, envoyée de Londres et portant le cachet « TRÈS SECRET », (*id.*).

* [Voir biographie p. 168]

Papillon des Mouvements unis de résistance.
Libération Sud a rejoint les MUR.

= L'armée de l'ombre appelée par les nazis, « l'armée du crime »

Arrestation d'un officier allemand par les Forces Françaises de l'Intérieur après l'assaut du Majestic Place de l'Etoile, siège du haut commandement militaire allemand en France (AFP)

Le général de Gaulle passe en revue les troupes de la 2e division blindée du général Leclerc, place de l'Etoile, lors du défilé sur les Champs-Elysées au lendemain de la libération de Paris (AFP)

GEORGETTE

Article paru dans le Télégramme le 23 mars 2019.

Pétain. Frappé par Alzheimer dès 1940 ?

Le maréchal Pétain était-il atteint d'Alzheimer dès 1940 ? C'est la thèse d'un gériatre français, qui se défend toutefois de vouloir minorer sa responsabilité dans la collaboration du régime de Vichy avec les nazis.

Pétain lors de son procès en juillet 1945. Photo AFP

Le vieux maréchal souffrait « d'une maladie d'Alzheimer au stade de syndrome neurocognitif mineur déjà bien évolué en juin 1940 et au stade de syndrome neurocognitif majeur dès 1942 », estime le professeur Jean-Marie Sérot. Celui-ci vient de développer cette thèse dans la Revue de Gériatrie, publication de la Société française de gériatrie.

Pétain a pris la tête du régime de Vichy en juillet 1940, à 84 ans, après avoir bénéficié du vote des pleins pouvoirs par les parlementaires. Après la Libération, il a été jugé coupable d'« indignité nationale » au terme de son procès.

Des syndromes inconnus à l'époque

Si la sénilité de l'icône de Verdun à la fin de sa vie est un fait admis, Jean-Marie Sérot la croit bien antérieure. « Pétain est mort (en 1951, à 95 ans) avec un tableau d'Alzheimer typique. Or, on sait que la maladie s'installe longtemps à l'avance et évolue pendant de très longues années », explique-t-il. Pour parvenir à cette conclusion, ce gériatre retraité a compulsé de nombreux livres d'historiens. « Je suis à peu près sûr de ce que je dis », assure-t-il, même si un diagnostic ne peut être établi avec certitude sans examen clinique ni autopsie.

Ces anecdotes mêlent troubles de la mémoire, problèmes d'attention, erreurs de jugement, apathie, qui s'aggravent entre 1940 et 1945. Jean-Marie Sérot cite Albert Chichery, ministre de l'Agriculture jusqu'à juillet 1940, qui écrit : « Le maréchal est bien trois-quatre heures par jour (...) mais quand il est fatigué, surtout le soir, on peut lui faire signer ce que l'on veut sans qu'il s'en rende compte ».

À cette époque, les syndromes de démence, dont Alzheimer, « sont totalement méconnus du grand public et même du corps médical qui parle de sénilité », selon Jean-Marie Sérot.

L'historien Laurent Joly juge l'hypothèse plausible. « Pour moi, le vieux maréchal est à l'arrière-plan, c'est Darlan (chef du gouvernement en 1941-42) puis Laval (chef du gouvernement à partir de 1942) et Bousquet (préfet puis secrétaire général à la police française) qui mènent le jeu ; lui cautionne le pire sans vraiment imaginer les conséquences », ajoute-t-il.

Une question sensible

L'historien américain Robert Paxton, lui, n'est pas convaincu par cette analyse. En lisant des archives américaines de 1941-1942 et allemandes de 1943, « on constate que Pétain était clairement un vieillard un peu ralenti, mais il n'était pas vraiment sénile », selon lui. « Par contre, quand une délégation de parlementaires vient lui parler à l'Ile d'Yeu vers 1947, il était clairement sénile. »

La thèse avancée par Jean-Marie Sérot soulève évidemment une question sensible : Pétain était-il responsable ? Un terrain sur lequel le gériatre ne veut pas s'aventurer. « Je ne suis pas historien, je suis médecin, et je dis simplement qu'il était malade », souligne-t-il.

Si cette thèse était confirmée, elle aurait « forcément » des répercussions sur ce qu'on sait des responsabilités de Pétain, analyse Laurent Joly. Mais « faute de preuve absolue, elle ne change pas fondamentalement ce que les spécialistes pouvaient subodorer, à savoir une forme de sénilité », conclut l'historien.

AU GENERAL DE GAULLE

Le lundi 15 octobre 1945 à 12 h 31, quelques heures après sa tentative de suicide par empoisonnement, Pierre Laval est fusillé à l'arrière de la prison de Fresnes, à l'endroit même où les Allemands exécutaient leurs otages.

HOTEL

FFL = De gaulle + soldats à Londres

+

FFI = Les forces françaises de l'intérieur avec Jean Moulin en France qui crée le CNR= conseil National de la Résistance

+

Les alliés, États-Unis, l'Union soviétique et le Royaume-Uni désignés sous le nom collectif de « Trois Grands »

Tous participent à la libération de Paris en août 44 puis celle de la France.
Certains collaborateurs sont arrêtés et jugés.
Fin du régime de Vichy appelé aussi l'État français.